



Chiapas : le nouveau visage de la guerre. 1ère partie

Le conflit des « terres récupérées »

Par [Andrés Aubrey](#)

Mondialisation.ca, 17 avril 2007

[La Jornada](#) 17 avril 2007

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)
Thème: [Droits humains et État policier,](#)
[Économie](#)

24 mars 2007: *La nouvelle contamination* qui perturbe la dite zone de conflit est due à de vieux acteurs qui ont changé de tactique, ont pris un nouveau visage et d'autres noms : l'URCI et l'Opddic. Avant de les identifier et d'analyser l'inquiétante, profonde et dangereuse transformation du nouveau panorama de la forêt Lacandone, il convient de parcourir le processus depuis ses débuts jusqu'à la récente situation révélée par le déferlement de communiqués émanant non pas de l'état major mais des Conseils de bon gouvernement de tous ses *Caracoles*. L'objectif actuel de la contre-insurrection se présente comme un bouleversement de la géographie territoriale pour rendre à leurs anciens propriétaires « les terres récupérées » ou libérées progressivement par l'EZLN du temps de sa clandestinité.

Le conflit des « terres récupérées »

Avant l'explosion du conflit, les propriétaires de la forêt ont été successivement les chasseurs pour le pillage des richesses forestières, les exploitants de latex (caoutchouc), les fincas, grandes propriétés agricoles anticonstitutionnelles converties progressivement en pâturages pour bétail, les *narcos* et 400 lacandones finalement « concentrés » par le président Echeverria dans ce qui est aujourd'hui la réserve nationale de la biosphère Montes Azules. En ces hauts lieux, des espaces déserts existaient, les terres nationales, qui furent attribuées à des migrations de paysans sans terre par la promulgation de « l'ouverture de la frontière agricole » de José Lopez Portillo. C'est dans cet espace qu'est né en 1983 l'EZLN.

Dans la deuxième moitié du mandat de six ans du président Carlos Salinas de Gortari, les zapatistes formaient déjà un mouvement puissant bien que clandestin et c'est vers lui que se sont dirigés ces dizaines de milliers de migrants dont le désir était de faire leur la forêt, berceau de leur civilisation, en y formant de nouveau ejidos (terres communales) par de délicates transactions jamais abouties. L'EZLN s'est présenté comme une armée défensive qui les protégeaient des anciens propriétaires ; c'est à dire, de la même façon que jadis le président Lazaro Cardenas avaient remis des armes aux paysans pour qu'ils défendent leurs premiers ejidos et leurs écoles rurales, ainsi l'EZLN a progressivement débarrassé la forêt de ceux qui l'avaient usurpée.

Les premiers à s'en aller ont été les *narcos*, c'est pourquoi la police (déjà omniprésente) s'est défaite de ses armes en les offrant sans difficulté aux zapatistes car ils les confondaient avec les pistoleros (tueurs) des grands propriétaires terriens, mais ils ne les vendaient pas (illégalement bien sûr) sans avoir entraîné au préalable ses clients. C'est

ainsi que commença le malheur des finqueros mais aussi le bonheur des paysans : ils récupéraient les terres en formant des ejidos jusqu'à ce que Salinas, en 1992, réforme l'article 27 de la constitution en déclarant qu'il n'y avait plus de répartition de terres. Sous la pression du premier janvier 994, les propriétaires abandonnèrent aussi la forêt.

Depuis lors, l'EZLN commençait sa phase publique. Pour créer les conditions du premier dialogue de la paix, celui de la Cathédrale, la diplomatie du mandataire Camacho réussit à créer une « zone grise », sans militaires (grosso modo celles des ex-terres nationales), en échange de quoi l'EZLN libéra l'ex-gouverneur Absalon Castellanos Dominguez. Par la suite, après la journée tragique du 9 février 1995 qui mit en danger la trêve conclue le 12 janvier de l'année précédente, on proclama la loi du dialogue du 11 mars (dont on vient de passer l'anniversaire) qui rendu possible un autre dialogue, celui de San Andres.

La zone grise de Camacho, mais sans lui en cette nouvelle circonstance, se convertissait en cet espace où l'EZLN, conformément à la nouvelle loi, se transformait de mouvement armé en « force politique », avec la création progressive et pacifique des municipalités autonomes zapatistes. A partir de ce moment, les nouveaux propriétaires paysans de la forêt se firent plus forts. A partir de 2003, la création des *caracoles* donna naissance à un énorme effort pacifique et politique, rétro-alimenté par les écoles et les cliniques alternatives, les programmes agro-écologiques et une commerce alternatif prometteur, directe (sans intermédiaire) de produits organiques.

Cet espace d'ejidos (du à une résolution présidentielle favorable mais non exécutée), c'est ce que l'EZLN appelle les « terres récupérées », non seulement à titre agraire mais aussi en terme de gestion sociale. Aujourd'hui, avec l'URCI, l'Oppdic et même les propriétaires dont les anciennes possessions ont été payées à bon prix par le gouvernement, il est à nouveau menacé et ceci en dépit de l'annulation de la répartition agraire par Salinas en 1992, aujourd'hui en voie de légalisation par le ministère de l'agriculture au bénéfice de ces nouveaux usurpateurs. Ce qui est en jeu, par conséquent, c'est un retour au *statu quo ante*, celui des anciens propriétaires de l'avant-guerre. Les victimes ne sont pas seulement les zapatistes , mais aussi les autres paysans non affiliés à l'EZLN, également bénéficiaires de la gestion plurielle des *caracoles*.

[Article original en espagnol](#), 24 mars 2007.

Version française: [Narco News](#)

La source originale de cet article est [La Jornada](#)
Copyright © [Andrés Aubrey](#), [La Jornada](#), 2007

Articles Par : [Andrés Aubrey](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits

d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation.

Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca